

**LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017**

**DEMISSION DE BENOIT HURÉ  
DE LA PRESIDENCE DU CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DES ARDENNES**

**ALLOCUTION  
DE MONSIEUR BENOIT HURÉ  
PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL  
SENATEUR DES ARDENNES**

Chers Collègues,

Je viens de présider la dernière séance plénière de l'Assemblée et m'apprête à présider ma dernière réunion de Commission permanente.

En effet, dans le cadre de la réforme interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de sénateur, interdiction qui s'impose à moi en ce mois d'octobre 2017, j'ai choisi de rester sénateur. Je remettrai ma démission de la présidence du Conseil départemental à Noël BOURGEOIS, Premier Vice-Président. Il lui reviendra de convoquer l'Assemblée départementale pour procéder à mon remplacement. En attendant il assurera la continuité du fonctionnement de la collectivité, telle que prévue par les textes.

Avant d'expliquer ce choix, je voudrais vous remercier, chers Collègues, ainsi que tous ceux qui vous ont précédés sur ces bancs alors que je présidais déjà. Chacun de vous, avec vos personnalités et vos sensibilités, m'a aidé, voire éclairé et quelquefois même plus qu'il ne le paraissait.

Président, comme tous ceux qui exercent ce genre de responsabilité, j'ai connu des moments de solitude, particulièrement quand les choses étaient difficiles pour notre collectivité et nos Ardennes. Je me suis fait un devoir d'adopter dans ces moments-là une communication toute en retenue pour ne pas envenimer des situations, pour ne pas annoncer prématurément de bonnes ou mauvaises nouvelles alors que rien n'est avéré ou que tout est encore possible. Mais des situations imposent souvent des initiatives pas toujours compréhensibles à première vue pour qui n'a pas la connaissance du contexte.

J'ai voulu favoriser entre nous élus, et aussi avec les agents, un climat de cordialité et de simplicité et je me suis efforcé de faire en sorte autant que possible que la politique politicienne ne franchisse pas la porte de notre collectivité, car elle pourrait si souvent la vie publique et le bon sens, empêchant le pragmatisme et finalement le courage. Elle n'est pas à la hauteur des enjeux pour nos Ardennes. Je reste convaincu que si une telle manière de conduire l'action publique avait été la même au niveau national ces trente dernières années, nous aurions pu entreprendre à temps les réformes évidentes et nécessaires pour ne pas transmettre à la génération qui nous suit une dette si lourde ayant servi à financer des dépenses de fonctionnement et mis la France dans une situation très précaire, risquant rapidement d'imposer des sacrifices si rien ne change.

Je voudrais remercier l'ensemble des agents d'aujourd'hui et d'hier, les cadres, les directeurs, les directeurs généraux adjoints et les directeurs des services dont l'actuel binôme Brigitte RAYNAUD et Igor DUPIN. Un chaleureux et reconnaissant merci à toute l'équipe de la Présidence ou du 1<sup>er</sup> étage pour leur attention, leur gentillesse, leur disponibilité et leur efficacité. Je remercie mes assistants parlementaires qui ont toujours su rendre le plus compatible possible mes contraintes au Sénat avec celles du Conseil Départemental. Je remercie mes associés dans mon exploitation agricole d'avoir accepté ma présence en pointillé et d'en avoir géré les conséquences. Je remercie mon épouse et ma famille acceptant que mon engagement au Conseil départemental soit si souvent la principale de mes priorités. J'ai si souvent pu compter sur eux tous pour servir au mieux notre collectivité et à travers elle les Ardennes et tous leurs habitants.

Chers Collègues, avec vous et vos prédécesseurs nous avons fait un travail utile pour notre département, cela au prix de lourds investissements permettant ainsi de saisir les opportunités mais aussi d'entraîner d'autres acteurs. En cela je me suis inscrit dans la continuité de mes deux prédécesseurs Jacques SOURDILLE et Roger AUBRY. Ainsi nous avons pu amener les Ardennes dans la modernité du 21<sup>ème</sup> siècle notamment avec :

- les autoroutes, A34 et A304,

- le TGV Est desservant les Ardennes,
- la couverture numérique du territoire,
- le port de Givet au grand gabarit et relié au port d'Anvers,
- l'aérodrome de Belval promis à un beau développement appuyé sur celui de l'aéroport de Charleroi.

Grâce à l'impôt payé par les Ardennais nous avons beaucoup investi, et je suis persuadé que les retombées positives en termes d'emplois vont enfin être possibles. Des horizons nouveaux s'ouvrent devant nous, permis par les efforts passés que nous ne devons pas négliger.

Nous avons aussi :

- Mieux maîtrisé les crues de la Meuse : la dernière inondation avait coûté 127 M€ et nécessité la reconstruction de nombreux ponts et voiries, nous obligeant à l'époque, rappelez-vous, à suspendre pendant un an toutes nos actions volontaires et à augmenter la fiscalité de 16% en 4 ans à partir de la première inondation de 1993 ;
- Favorisé une nouvelle modernité industrielle avec la fabrication additive ;

- Contribué à faire du tourisme une activité économique à part entière, notamment grâce à la Voie Verte que nous avons conçue et réalisée ;
- Apporté un soutien aux entreprises à un niveau rarement égalé ailleurs en France, les aidant à faire passer grâce aux emplois créés, juste avant les ravages de la crise à partir de 2009, notre taux de chômage en dessous de 10 % dans les Ardennes. Ca ne s'était pas vu depuis 40 ans. Pour mémoire il était à 13,6% 5 ans plus tôt. Et aujourd'hui toujours un taux de couverture à l'exportation de 1,6, à comparer au département de la Marne qui est à 1,27 avec le champagne et à celui de la France qui est négatif.

Nous sommes aussi entrés tout récemment dans des politiques européennes de coopérations renforcées avec la Wallonie, le Grand Duché du Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat au sein de la Grande Région Européenne transfrontalière, grâce au soutien des Autorités Wallonnes avec qui nous entretenons les meilleures et les plus prometteuses coopérations.

Nous avons mené des politiques d'aménagement et de solidarité pour les territoires de notre département, politiques qui ont

été dotées de crédits importants que peu de départements en France ont mis en place à un tel niveau.

Nous avons réussi, malgré le poids des dépenses sociales qui nous ont accablés toujours plus, à dégager des crédits importants pour l'investissement : les investissements permettent l'emploi, contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens, renforcent l'attractivité des Ardennes et confortent leur avenir.

Bien qu'ayant toujours cherché à faire de mon mieux et consacré énormément de temps à cette belle responsabilité, je pars avec le sentiment qu'il aurait fallu faire plus encore, en un mot comme en cent : le sentiment d'une tâche inachevée, mais je sais aussi que personne n'est indispensable et que le renouvellement des équipes peut entraîner de nouvelles dynamiques. Alors ...!

Cumuler des fonctions, ce qui, depuis longtemps déjà, rappelons-le, n'implique plus cumul d'indemnités, oblige à un certain nombre de renoncements, notamment sur les plans de la vie familiale, professionnelle, comme des loisirs. Mais ce cumul permet aussi une complémentarité tellement utile entre mandat local et mandat national, cela évite d'être un élu hors sol. Le bon sens que donne le terrain n'est

pas un vain mot ; un pied sur le terrain et l'autre dans les plus hautes instances nationales où tant de choses se décident in fine. Cependant force est de reconnaître que ces cumulards, dont je suis, n'ont pas été suffisamment nombreux pour être mieux entendus à Paris et éviter cette fracture territoriale qui est plus profonde qu'on ne le dit, alors qu'une meilleure péréquation combinée à une réelle et ambitieuse politique d'aménagement du territoire aurait permis d'éviter. L'avenir de la France ne peut continuer de reposer uniquement sur le développement insolent de 12 ou 14 métropoles, il doit aussi être possible pour les 400 autres villes, moyennes et petites, ainsi que pour tous les territoires ruraux, et cela même si aujourd'hui on n'en perçoit pas suffisamment à Paris toutes les richesses potentielles pour la France. Le Sénat qui représente les collectivités territoriales doit renforcer sa mission de défense des territoires et faire entendre encore plus la voix d'une France qui se sent abandonnée, oubliée. Il lui appartient de mieux valoriser la France des réussites locales, car elles sont réelles et nombreuses.

Pour le Conseil départemental des Ardennes je crois utile que ses instances dirigeantes aient leurs entrées au Sénat. On y apprend à connaître, par le biais des autres sénateurs, des expériences de terrain aussi diverses qu'instructives et on y rencontre quantité de décideurs utiles.



Demain, même avec l'application de la loi sur le cumul des mandats, cela aurait été encore possible grâce à ma suppléante Elisabeth FAILLE pour m'y succéder. Malheureusement, cela ne sera jamais le cas. Je resterai donc sénateur et garderai à mon successeur à la présidence du Conseil départemental grandes ouvertes les portes de cette institution de la République et de toutes les autres auxquelles elle permet d'accéder dans l'intérêt de nos Ardennes.

Dans cette période de grandes incertitudes voire de dangers pour la France, le Sénat représente la stabilité, l'expérience, si souvent le bon sens, la modération et avec sa stature internationale, c'est un ensemble de savoir faire qui vont être plus que jamais utiles à notre pays. C'est dans le cadre de ces approches et de ces manières de conduire l'action publique que je continuerai d'exercer mon mandat sénatorial en proximité du Président Gérard LARCHER, comme il me l'a demandé.

C'est donc avec émotion que je vous fais part de mon choix d'abandonner la présidence du Conseil départemental. Il reste tant de projets à mener à bien, mais je suis sûr que mon successeur s'y emploiera activement et avec succès.

Permettez-moi à cet instant d'avoir une pensée particulière pour Roger AUBRY, à qui j'ai succédé, et bien sûr pour toutes celles

et ceux disparus : Jacques SOURDILLE, Patrice GROFF, Yves PARDONNET et Elisabeth FAILLE. Ils m'ont guidé et accompagné dans cette fonction. J'ai tant appris auprès d'eux.

Désormais, avec ma binôme Noëlle DEVIE, je vais pouvoir consacrer plus de temps au canton dont les habitants nous ont élus pour les représenter et défendre les intérêts de ce territoire. Je vais donc poursuivre mon mandat en tant que simple conseiller départemental, comme c'était le cas il y a un quart de siècle.

A travers vous, chers Collègues, j'adresse aux Ardennaises et aux Ardennais que vous représentez le message suivant. Quelles que soient les difficultés, il ne faut jamais se résigner, il faut continuer à avoir de l'ambition pour nos Ardennes qui le méritent, elles ont bien plus d'atouts qu'il n'y paraît. Nous devons plus que jamais croire aux Ardennes et en être les promoteurs. J'invite solennellement les communes, les intercommunalités et l'Agglomération Ardenne Métropole à travailler encore plus ensemble. Leur complémentarité est un atout pour les Ardennes, qui ont de vraies raisons d'espérer encore et quand même.

Chers Collègues, restant demain au milieu de vous, je sais que nous continuerons de mener ensemble ce beau et nécessaire combat pour l'avenir de nos Ardennes.